

Services de francisation

Session d'information

DEAFP, MEQ
12 février 2021

Plan de présentation

1. Aide financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)
2. Nouvelles consignes concernant les résidents temporaires et les demandeurs d'asile
3. Analyse d'admissibilité et inscription de la personne immigrante
4. Règles budgétaires de fonctionnement 2020-2021 : mesures 15164 et 15165
5. Travaux en cours avec le MIFI

1. Aide financière du MIFI offerte aux personnes immigrantes

Modifications aux fins de standardisation :

- Éligibilité à l'aide financière dans les deux réseaux (éducation et immigration) : allocation de participation aux cours, transport et frais de garde (*Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants - PAFILI*)

Processus administratif :

- Pour le temps complet : demande au PAFILI avant l'inscription
25 heures (codes d'établissement FRN) ou 30 heures (codes ministériels LAN)
- Pour le temps partiel : demande au PAFILI une fois la personne inscrite
Moins de 25 heures/semaine (mêmes codes de cours)

2. Nouvelles consignes concernant les résidents temporaires et les demandeurs d'asile



Modifications aux fins de standardisation :

- Éligibilité à l'exemption des droits de scolarité en conformité avec le *Programme d'intégration linguistique pour les immigrants* (PILI) - depuis 2019;
- Le certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études et le permis d'études ne sont plus exigés depuis le 18 décembre 2020 pour l'admissibilité et l'ouverture du dossier des personnes immigrantes avec ces statuts.

3. Analyse d'admissibilité et inscription de la personne immigrante

Processus administratif habituel pour la personne en francisation :

- Respect des conditions du statut principal de la personne
- Dépôt des pièces au dossier de l'adulte immigrant démontrant son statut d'immigration
- Établissement du profil de formation
- Au besoin, création du code permanent (mention « français »)

http://www1.education.gouv.qc.ca/doc_adm/ariane/GuideAdmin.pdf

4. Règles budgétaires de fonctionnement 2020-2021

Mesure d'ajustement à l'allocation de base – 15164

Accueil et francisation en formation générale des adultes

La mesure 15164 permet d'accroître et de soutenir les services de formation offerts aux adultes par :

- L'ajout de personnel enseignant en francisation
- L'ajout de personnel autre qu'enseignant
- D'autres types de dépenses

4. Règles budgétaires de fonctionnement 2020-2021

Mesure 15164 (suite)

Ajout de personnel enseignant

- Le nombre total d'ETP estimé au 30 juin 2021 en fréquentation (excluant la formation à distance) comparativement à celui alloué à votre CSS dans l'allocation de base des règles budgétaires (Référence : Document F, page 2, ligne 1.1.6).

et

- Le nombre d'ETP estimé au 30 juin 2021 en fréquentation dans le service d'enseignement Francisation (excluant la formation à distance) comparativement à celui déclaré en 2018-2019, pris en compte dans le calcul de l'allocation de base de 2020-2021 pour votre CSS (Référence : Document F, Annexe2.0, ligne 5).

4. Règles budgétaires de fonctionnement 2020-2021

Mesure 15164 (suite)

Ajout de personnel autre qu'enseignant

- Soutien pédagogique
- Soutien psychosocial
- Soutien administratif

Autres types de dépenses

- Aménagement de locaux
- Activités favorisant l'intégration
- Création ou adaptation de matériel pédagogique

4. Règles budgétaires de fonctionnement 2020-2021

Mesure 15164 (suite)

- La mise en ligne du *Formulaire de demande d'allocation pour l'année scolaire 2020-2021* est prévue du 1^{er} au 31 mai 2021 à l'adresse suivante : <https://collecteinfo.education.gouv.qc.ca>;
- Les allocations seront accordées selon la recevabilité de la demande et la disponibilité des ressources financières.

4. Règles budgétaires de fonctionnement 2020-2021

Mesure 15165

Cette mesure vise à :

- Soutenir les services aux entreprises dans le but d'accroître la formation générale de base et la francisation des travailleurs ainsi que le développement de leurs compétences numériques.
- Financer des ressources enseignantes dans le but d'offrir de la formation aux personnes en emploi, ou temporairement mises à pied, ayant des besoins en matière de rehaussement de compétences de base (littératie, numératie et compétences numériques).

Elle ne substitue pas aux mesures existantes, mais peut les compléter.

5. Travaux en cours avec le MIFI

Orientation gouvernementale :

- Rapport du Vérificateur général (2017)
- Plan stratégique du MIFI
- Collaboration et concertation MIFI, ministère du Travail et de la Solidarité sociale (MTESS) et le ministère de l'Éducation (MEQ)

5. Travaux en cours avec le MIFI (suite)

Guichet gouvernemental unifié d'accès aux services de francisation (GUF)

Travaux en collaboration : MIFI, MTESS, MEQ et CSS

Deux projets : un pour le temps complet (TC) et un pour le temps partiel (TP)

- GUF-TC :
 - Approbation du Dossier d'opportunités, été 2019
 - Élaboration du Dossier d'affaires (planification) pour dépôt au Conseil du trésor
 - Si approuvé, phase d'exécution sur 18 mois pour une mise en ligne en 2023 (projection)

- GUF-TP :
 - Élaboration du Dossier d'opportunités

5. Travaux en cours avec le MIFI (suite)

Élaboration d'un Programme-cadre pour les personnes immigrantes ayant peu de compétence en littératie et en numératie

Travaux en collaboration : MIFI, MEQ, UQAM et le personnel des deux réseaux

- Soutien à l'harmonisation et à l'offre de services offerts à cette population par les réseaux du MIFI et du ministère de l'Éducation (MEQ)
- Recherche-action de l'UQAM : assises à l'élaboration d'un programme-cadre, de matériel pédagogique et d'évaluation ainsi que d'une offre de formation pour le personnel enseignant
- Diffusion prévue en 2023
- Offre d'un premier atelier au colloque de l'AQIFGA

5. Travaux en cours avec le MIFI (suite)

Bonification de l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes

Travaux en collaboration : MIFI, MEQ, UdeM et le personnel des deux réseaux

Révision de l'Échelle actuelle (version 2011) :

- Ajout d'indicateurs pour rendre compte de la performance de la clientèle des personnes immigrantes peu scolarisées ou peu alphabétisées
- Révision de la structure
- Contribution du réseau: consultation aux différentes étapes pour recueillir les avis qui permettront le développement d'outils adéquats
- Diffusion prévue au printemps 2022

5. Travaux en cours avec le MIFI (suite)

Élaboration d'un *Référentiel québécois de profils de compétences en français de métiers et professions pour les personnes immigrantes adultes*

- Travaux en collaboration : MIFI, MEQ, MTESS, OQLF, UdeM et les différents réseaux
- Outil de référence sur les compétences en français nécessaires à l'exercice de métiers et professions au Québec
- Diffusion prévue en 2024

Ressources

Soutien matériel :

- Documentation pour soutenir les interventions : <http://francisation.quebecenreseau.ca/>
- Matériel de la SOFAD pour la francisation en entreprise en ligne (gratuit)

Service conseil :

- Équipe-choc pédagogique : M. Ghislain Drolet
(450) 974-7000, poste 2509 ou ghislain.drolet@cssmi.qc.ca
- Soutien aux gestionnaires : M^{me} Carole Voisine
(418) 669-3474 ou carole.voisine@treaq.ca
- Soutien aux services aux entreprises : M^{me} Marie-France Raymond-Dufour
(514) 668-1153 ou mf@accentinternational.ca

MERCI!

- Steeve Bolduc, responsable des dossiers statistiques
steeve.bolduc@education.gouv.qc.ca
- Martine Leroux, chargée de projets - services de francisation
martine.leroux@education.gouv.qc.ca
- Josée Mercier, analyste en matière de stratégies de la formation de la main-d'œuvre et d'éducation en milieu carcéral
josee.mercier@education.gouv.qc.ca
- Marie-Claude Morin, conseillère-analyste en francisation
marie-claude.morin@education.gouv.qc.ca